Vendredi 17 avril 2020

Des cas de détresse redoutés chez les patrons

En raison de la pandémie de Covid-19, de nombreuses entreprises sont à l'arrêt. D'ici quelques mois, l'association Apesa 29 redoute une recrudescence des cas d'entrepreneurs en grande détresse psychologique.

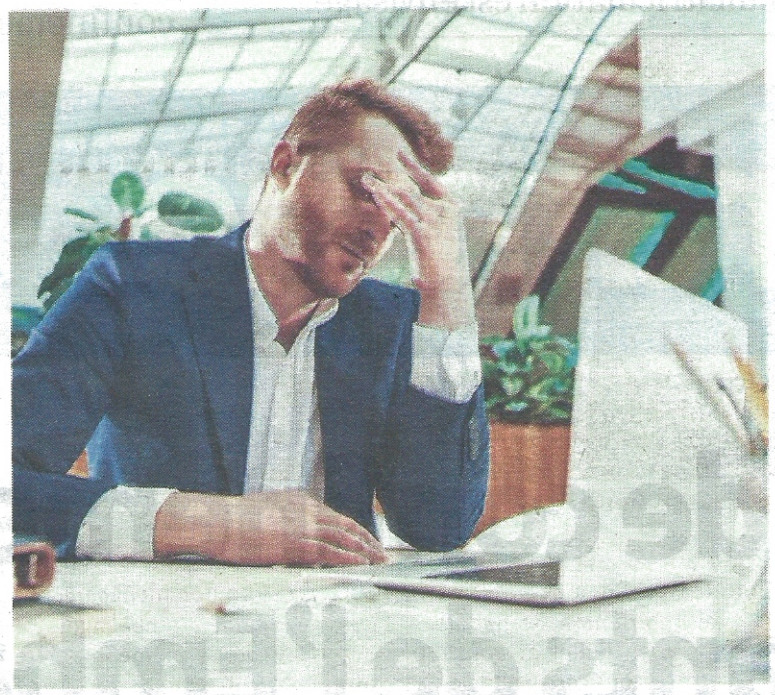

En 2019, 28 chefs d'entreprise ont bénéficié du dispositif d'Aide psychologique aux entrepreneurs (Apesa 29). Depositphotos

Benjamin Pontis

Le tribunal de commerce de Quimper a mis en place, en novembre 2017, le dispositif national d'Aide psychologique aux entrepreneurs en souffrance aiguë (Apesa). Un dispositif qui s'est étendu à l'ensemble du département fin 2019. « Il y a un vrai besoin, notamment pour les chefs de petites entreprises. Quand ils sont confrontés à des procédures de redressement ou de liquidation judiciaire, ils peuvent tout perdre. Et cela peut faire naître une grande angoisse et des idées noires pouvant mener à un risque de suicide », explique Benoît Bataille, le président du tribunal de commerce quimpérois, qui redoute, en raison de la pandémie de Covid-19, une recrudescence des cas de détresse psychologique chez les dirigeants finistériens.

« Le calme avant la tempête »

« Pour l'instant, on n'a que très peu de sollicitations depuis la mise en place du confinement, très peu de dépôt de bilans », indique Benoît Bataille. « Au début de la crise, les chefs se sont d'abord occupés de gérer les histoires de réorganisation des services, du personnel. Et ils ont un peu mis de côté les questions de trésorerie. Ils commencent à s'en occuper maintenant car ils s'aperçoivent que le confinement se prolonge. Et on remarque que beaucoup sont un peu perdus. Ils vont alors avoir besoin d'être soutenus », souligne Jean-François Garrec, le président de la Chambre de commerce et d'industrie métropolitaine Bretagne ouest (CCIMBO)-Quimper. « On s'attend bien évidemment, malheureusement mais inévitablement, à une hausse conséquente du nombre de signalements d'ici quelques mois », ajoute Didier Margerand, le président de l'Apesa 29. « Le calme avant la tempête », résume Benoît Bataille.

La CCIMBO-Quimper mobilisée

Pour faire face à cette tempête, l'Apesa peut compter sur le soutien de la CCIMBO-Quimper qui a mis en place une cellule de crise afin de répondre aux interrogations des dirigeants. Et depuis quelques jours, une équipe s'occupe de contacter quotidiennement les entreprises du département pour identifier les cas les plus inquiétants. « On fait de la sensibilisation sur ces problématiques. Et on informe aussi sur les démarches possibles et sur le dispositif d'aide de l'Apesa », note Vincent Coppola, directeur du développement économique à la CCIMBO-Quimper.

Pour venir en aide à ces entrepreneurs, artisans, commerçants et professions libérales, l'Apesa 29 possède « un réseau de sentinelles, constitué notamment de membres des tribunaux. Des bénévoles qui sont formés et mobilisés pour détecter les cas prioritaires et pour proposer et déclencher, si nécessaire, un suivi psychologique avec des professionnels de santé », explique Didier Margerand. « L'association s'est assurée qu'un nombre suffisant de psychologues reste mobilisé pendant le confinement », ajoute-t-il.

Un dispositif gratuit et confidentiel

À noter que cette aide psychologique aux chefs d'entreprise en difficultés ne peut être déclenchée qu'avec l'accord du bénéficiaire tout en respectant la confidentialité la plus absolue. Par ailleurs, si ce dispositif est gratuit, il coûte plus ou moins 500 € par personne prise en charge. « Même si nos partenaires nous aident financièrement, on lance un appel à la solidarité des entreprises du territoire pour continuer à assurer au mieux ce service », conclut Benoît Bataille. En 2019, 28 chefs d'entreprise ont bénéficié du dispositif Apesa 29.